

## Genève internationale

### Avant la lecture

parler 1 À votre avis, pourquoi appelle-t-on la ville « Genève internationale » ? Faites des hypothèses.

#### Ville internationale

La ville de Genève est appelée « Genève internationale » à cause de l'ensemble d'organisations internationales et organisations non gouvernementales qui sont basées là-bas.



#### Le Palais des Nations

Le Palais des Nations à Genève est le siège<sup>2</sup> européen des Nations unies<sup>3</sup> où, tous les ans, il y a environ 600 grandes conférences sur de nombreux sujets: la paix, les droits de l'homme, le travail et le commerce, la santé<sup>4</sup>, la recherche scientifique<sup>5</sup> et le développement durable<sup>6</sup>. Près du Palais des Nations se trouve le bureau du Comité international de la Croix-Rouge.



#### Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Créé en 1863 à Genève, le CICR est une organisation indépendante et neutre avec une mission exclusivement humanitaire. Des volontaires travaillent pour le CICR. Ses activités principales sont : assurer l'accès à l'eau et à la nourriture dans les situations d'urgence, protéger et aider les victimes de guerre et de violence<sup>7</sup>, rechercher les personnes disparues, faciliter la communication entre des familles séparées par un conflit, garantir la sécurité économique et le respect du droit humanitaire.



Le CICR est l'organisme fondateur<sup>8</sup> du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Après la création du CICR, beaucoup de pays européens ont fondé leur comité national pour s'engager aussi dans l'humanitaire. En Suisse est née la Croix-Rouge suisse. Elle est active surtout en Suisse, dans la santé et l'aide aux réfugiés<sup>9</sup>. Aujourd'hui, le Mouvement est présent dans 190 pays.

#### Une ONG

Une organisation non gouvernementale (ONG) est une organisation privée, financièrement et politiquement indépendante, qui s'engage pour l'aide humanitaire, les droits de l'homme<sup>1</sup> et la protection de l'environnement.

1 un droit de l'homme ein Menschenrecht • 2 un siège ein Sitz • 3 les Nations unies die Vereinigten Nationen • 4 la santé die Gesundheit • 5 scientifique wissenschaftlich • 6 le développement durable die nachhaltige Entwicklung • 7 la violence die Gewalt • 8 un organisme fondateur ein Gründungsorgan • 9 un,e réfugié,e ein Flüchtling

## La création du Comité international de la Croix-Rouge

En 1859, quand le Suisse Henry Dunant a été en voyage d'affaires près de Solférino en Italie, il a vu des scènes horribles d'une bataille : des soldats blessés<sup>10</sup>, mais pas d'aide. Sans hésiter, Dunant a commencé à organiser une place pour soigner<sup>11</sup> les blessés des deux camps.

Après, il a noté ses impressions dans son livre « Un souvenir de Solférino » dans lequel il fait deux propositions : premièrement, il faut créer des sociétés de secours<sup>12</sup> volontaires pour soutenir les services médicaux sur place. Deuxièmement, les États doivent formuler les principes et règles pour les



personnes qui aident en cas de conflit. Le succès du livre a été énorme et un groupe de cinq membres a été formé en 1863 à Genève pour organiser l'aide humanitaire. Le CICR est né ! En 1864, les chefs de 16 pays sont venus à Genève pour assister à une conférence internationale. Ensemble, ils ont signé la première Convention de Genève, le texte de base du droit international humanitaire.

## Les Conventions de Genève

La première Convention de Genève de 1864 est un texte qui définit les règles en période de conflit armé<sup>13</sup>. Il règle la protection des blessés, civils et prisonniers de guerre. Après la Seconde Guerre mondiale, le texte a été adapté plusieurs fois. Aujourd'hui, tous les États ont accepté les quatre Conventions de Genève et les règles sont valides pour tous.

## Après la lecture

- écrire 1** Répondez aux questions sur une feuille séparée.
- Pourquoi appelle-t-on la ville « Genève internationale » ?
  - Quel est le rôle principal du CICR ?
  - Comment Henry Dunant a-t-il aidé à Solférino ?
- écrire 2** Cherchez **les sept principes fondamentaux de la Croix-Rouge**. Notez pour chaque principe un exemple.
- parler 3** Discutez : pourquoi est-il important que les Conventions de Genève existent pour tous les pays ?
- 4** Faites des recherches sur d'autres organisations non gouvernementales :
- Choisissez une des organisations suivantes : Organisation mondiale de la santé, Organisation internationale du travail, Organisation météorologique mondiale.
  - Allez sur le site Internet de cette organisation et faites des recherches sur sa création, ses activités et ses principes.
  - Notez vos résultats dans un tableau.

Nom	Création	Activités	Principes

10 blessé,e verletzt • 11 soigner qn jdn. pflegen • 12 une société de secours ein Hilfsverein • 13 armé,e bewaffnet

## Page 1

- 1 Solutions individuelles.

## Page 2

- 1 a) On l'appelle « Genève internationale » à cause des nombreuses organisations internationales et organisations non gouvernementales basées à Genève.  
 b) Le rôle principal du CICR est l'aide humanitaire.  
 c) Henry Dunant a aidé les blessés en organisant une place pour les soigner.
- 2 Les sept principes fondamentaux de la Croix-Rouge sont :
- 1 Humanité (protéger la vie et la santé, respecter les humains, ...)
  - 2 Impartialité<sup>14</sup> (ne faire aucune différence de race, nationalité, religion ou condition sociale)
  - 3 Neutralité (ne pas prendre part aux controverses d'ordre politique, racial ou religieux)
  - 4 Indépendance (respecter les lois du pays respectif, mais toujours selon<sup>15</sup> les principes de la Croix-Rouge)
  - 5 Caractère bénévole<sup>16</sup> (institution de secours volontaire et désintéressée)
  - 6 Unité (il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge dans un même pays)
  - 7 Universalité (toutes les Sociétés ont des droits égaux<sup>17</sup> et le devoir de s'entraider<sup>18</sup>)
- 3 En cas de conflits internationaux, il faut des règles valides pour tous. Tous les pays doivent connaître ces règles et les avoir acceptées. Comme les Conventions de Genève règlent la protection des humains en période de conflit armé dans le monde entier, il est important que tous les pays aient signé l'accord.
- 4 a) – c) Solutions individuelles. Voici un exemple.

Nom et Création	Activités / fonctions	Principes
Organisation mondiale de la santé, 1948	Classification internationale des maladies, coordination des activités contre les maladies, programmes de vaccination <sup>19</sup> , amélioration de l'accès aux médicaments, recherche et développement	Santé pour tous : il est un droit fondamental de tout être humain de posséder le meilleur état de santé

14 l'impartialité (f) die Unparteilichkeit • 15 selon gemäss • 16 bénévole freiwillig • 17 égal,e / égaux / égales gleich • 18 s'entraider sich gegenseitig helfen • 19 une vaccination eine Impfung

## IMPRESSUM

**Klett und Balmer AG**

Grabenstrasse 17  
 Postfach 1464  
 6341 Baar  
 Handelsregister: Kanton Zug  
 Firmennummer: CH-170.3.023.181-5

**Geschäftsführerin**

Dr. phil. Irene Schüpfer

**Récrés romandes**

Schweizer Ergänzungen zu  
 « Le Cours intensif »

**Autorin**

Karin Villiger

**Projektleitung**

Robert Fuchs

**Externe Redaktion**

Highlight GmbH

**Rechte und Bildredaktion**

Silvia Isenschmid

**Korrektorat**

Apostroph Luzern AG, Luzern

**Grafische Gestaltung und Satz**

Satzkiste GmbH

**Bilder**

1: iStock.com/sam74100 – 2: Shutterstock/nexus 7 – 3: Shutterstock/Dana.S – 4: Shutterstock/Morphart Creation – 5: iStock.com/ilbusca

Der Verlag hat sich bemüht, alle Rechteinhaber zu eruieren. Sollten allfällige Urheberrechte geltend gemacht werden, so wird gebeten, mit dem Verlag Kontakt aufzunehmen.

**1. Auflage 2019**

© Klett und Balmer AG, Baar 2019

Alle Rechte vorbehalten.  
 Nachdruck, Vervielfältigung jeder Art oder Verbreitung – auch auszugsweise – nur mit schriftlicher Genehmigung des Verlags.

www.klett.ch  
 www.meinklett.ch  
 info@klett.ch